

Comité des affaires sociales  
Assemblée des évêques catholiques du Québec

# Concilier environnement et travail: **une fierté !**

Chères travailleuses,  
Chers travailleurs,

Les membres du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec sont heureux de vous souhaiter bonne fête à l'occasion de ce premier mai 2011.

Un écrivain français raconte qu'un jour des hommes s'affairaient à casser des pierres. Ils se plaignaient : y a-t-il travail plus exténuant et plus abrutissant que de casser des pierres? Plus loin, un autre groupe, qui exécutait le même travail, dit fièrement : vous savez, ces pierres vont servir à la construction de la cathédrale, là-bas. Cette anecdote illustre bien que le sens donné à nos actions peut changer totalement la vision que nous avons d'elles.

Nous croyons que ce premier mai constitue un moment de choix pour poser un regard sur le sens que l'on donne à notre travail. Un emploi permet tout d'abord de gagner sa vie et, pour beaucoup, d'assurer bien-être et sécurité aux siens. Mais, nous pouvons y trouver un surplus de sens si nous considérons la façon dont il s'inscrit dans notre environnement.

## **Quelles traces laisserons-nous?**

Arrêtons-nous aujourd'hui au souci que nous avons de la création : nous prenons tous et toutes une conscience de plus en plus vive de l'empreinte que nous laissons personnellement sur notre environnement. Que ce soit par nos loisirs ou par notre travail, par nos déplacements ou notre résidence, nous laissons des traces de notre passage. Nous en portons tous et toutes la responsabilité, que nous le voulions ou non.

Bien sûr, les défis d'une réhabilitation et d'une saine protection de notre environnement nous dépassent de beaucoup. Ils supposent un engagement ferme des États à l'échelle internationale, le respect de leur signature et de leur parole. Mais nos gouvernants ont

besoin de savoir que la population les appuie sans réserve. N'est-il pas vrai aussi que nous devons même, comme citoyens et citoyennes, faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils assument mieux leurs responsabilités?

### **Dans la bonne direction**

Heureusement, comme le constatent certains experts, plusieurs grandes villes, municipalités et entreprises mettent elles-mêmes en œuvre certains objectifs des grands accords internationaux. Nous désirons exprimer notre appréciation et notre reconnaissance à l'endroit de ces institutions et organismes qui, avec courage et esprit créateur, changent leurs méthodes de travail et mènent leurs opérations avec un sens accru de leurs responsabilités à l'égard de l'environnement. Si l'organisme pour lequel vous travaillez est en voie de réaliser pareil défi, nous devinons que vous en retirez une grande fierté. Permettez-nous de la partager avec vous. Si partager la fierté des autres, c'est bien, s'inspirer de leurs réussites pour poser soi-même des gestes dans le même sens, c'est mieux! Vos réalisations nous inspirent et nous encouragent dans nos projets. Elles peuvent également en inspirer d'autres à consacrer efforts et savoir-faire pour qu'à leur tour, ces personnes tirent collectivement une plus grande fierté de leur ouvrage.

Régulièrement, les médias nous présentent des réalisations dont les auteurs méritent notre vive appréciation. En voici quelques-unes, parmi tant d'autres :

- Une entreprise de gestion forestière locale annonce que, dans la région Chaudière-Appalaches, près de 82 % de la forêt publique sous aménagement (115,162 hectares) sera exploitée en conformité avec la norme d'aménagement forestier durable FSC (Forest Stewardship Council)<sup>1</sup>.
- À la suite de consultations orchestrées par la Conférence régionale des élus, plusieurs organismes du milieu gaspésien se sont engagés à appliquer une politique-cadre assurant un développement touristique durable<sup>2</sup>.
- Plusieurs fermes agricoles se sont converties à la production biologique. D'autres ont aménagé leurs bâtiments afin de permettre à leurs animaux de se déplacer et de profiter d'un contact avec la nature.
- Une ville comme Montréal mise de plus en plus sur le transport en commun et la réduction des rejets de gaz à effet de serre : trains de banlieue, covoiturage, service de vélo, coopérative d'usagers de l'auto, etc.
- Dans plusieurs commerces, les personnes affectées à la caisse nous offrent un sac réutilisable. Ailleurs, on adopte la proposition de Développement et Paix de créer des « Zones libres d'eau embouteillée ». La récupération et le recyclage continuent à susciter beaucoup d'efforts.
- En 1978, seulement 2 % de la population québécoise possédait un réseau d'égouts raccordé à une station d'épuration. Aujourd'hui, c'est plus de 98 %<sup>3</sup>.
- Pour autant que les habitants et l'environnement soient respectés, la filière éolienne ajoute à l'hydroélectricité un supplément d'énergie verte et renouvelable.
- Par son programme « Église verte », le Centre canadien d'oecuménisme soutient les communautés chrétiennes dans l'adoption de meilleures pratiques environnementales, ainsi qu'une spiritualité chrétienne plus près de la création.

## Un effet d'entraînement

Des exemples comme ceux-là, on pourrait en citer par centaines. Mais ceux-ci suffisent pour illustrer toutes ces situations où, comme travailleurs et travailleuses, vous participez à l'effort commun en faveur d'un développement durable et d'un environnement de qualité. Peut-être estimez-vous que c'est bien peu en regard des défis auxquels nous sommes tous confrontés. Mais rappelons-nous le poète : « ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le creux des ruisseaux<sup>4</sup> ».

Ce faisant, chers travailleurs et travailleuses, vous respectez le plan du Créateur sur son œuvre. Il a « fait passer sa création du chaos au cosmos, c'est-à-dire d'un univers marqué par le désordre à un autre où règnent l'ordre et la beauté<sup>5</sup> ». Il s'en réjouit car, à chaque étape, il s'écrie : « Cela est bon. »

Cette fierté du Créateur, empreinte d'une joyeuse admiration, est un sentiment que l'on a toutes les raisons d'éprouver, en regardant les fruits de son propre travail. Surtout lorsqu'il vise à une meilleure harmonie avec la nature. Nous avons d'ailleurs une conscience de plus en plus vive d'avoir partie liée avec elle. Lorsque nous regardons des photos de la terre à partir de l'espace, n'avons-nous pas le sentiment de voguer ensemble dans le même vaisseau spatial, pour le meilleur ou pour le pire?

Rappelons-nous enfin que l'Auteur de la vie confia le paradis terrestre aux premiers êtres humains « afin de le cultiver et le garder » (Gn 2, 15) : une toute première formulation du développement durable. De plus, notre foi nous fait voir que Jésus Christ éclaire notre rapport avec l'univers d'une lumière nouvelle, celle de l'amour qui va jusqu'à donner sa vie. N'est-il pas naturel de faire le lien entre cette loi de l'amour et l'écologie?<sup>6</sup>

Le respect du plan de Dieu sur sa création constitue, croyons-nous, une « valeur ajoutée » à notre fierté et au sens de notre existence.

Bien sûr, il reste du travail à faire mais oui, en ce premier mai, puissiez-vous goûter la fierté de concilier environnement et travail!

### COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Mgr Pierre-André Fournier, Mgr Roger Ébacher, Mgr Jean Gagnon, Mgr Paul Lortie, Mme Bernadette Dubuc, Mme Éliisa Fernandez, sfa, M. Michel Forget, ptre, Mme Denise Martel et Mme Louise Royer.

<sup>1</sup> « Gestion Forap obtient la certification forestière FSC », *Le Placoteux*, 3 novembre 2010, p. 14.

<sup>2</sup> Voir le site Internet de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à l'adresse suivante : <http://www.cre-gim.net>.

<sup>3</sup> Jacques Prescott, « L'eau, richesse collective à préserver », *Prêtre et pasteur*, vol. 105, n° 6 (juin 2002), p. 348-354.

<sup>4</sup> Jacques Michel, *Amène-toi chez nous*.

<sup>5</sup> Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, *Notre rapport à l'environnement, le besoin d'une conversion*, mars 2008.

<sup>6</sup> Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, *Lettre pastorale sur l'impératif écologique chrétien*, 4 octobre 2003, no 1.